

Sortie de confinement avec concept de protection

Freitag, 01. Mai 2020

La Fédération suisse des communautés israélites FSCI et la Plateforme des Juifs Libéraux de Suisse PJLS se sont adressées au Conseil fédéral pour le prier de parvenir rapidement à un assouplissement du confinement en ce qui concerne les services religieux, ceci dans le respect des règles de distanciation sociale et d'hygiène actuelles. La FSCI et la PJLS ont donc développé un concept de protection et l'ont soumis au Conseil fédéral et à l'Office fédéral de la santé publique OFSP.



Jusqu'à présent, les mesures prises par la Confédération pour lutter contre la pandémie du corona ont prouvé leur efficacité et ce sont elles qui permettent aujourd'hui de préparer un retour graduel à la normalité. Le Conseil fédéral a donc présenté en deux étapes les mesures du déconfinement. Les services religieux n'en font pas partie, mais il est prévu qu'ils feront l'objet d'une discussion lors de la session du Conseil fédéral fin mai. Les deux associations faitières juives, la FSCI et la PJLS, s'accordent à dire que les services religieux devraient être pris en compte le plus rapidement possible. La liberté de conscience et de croyance est un bien fondamental garanti par notre Constitution. Le droit de choisir et de pratiquer librement - individuellement ou en communauté - ses convictions philosophiques ou religieuses est d'une importance fondamentale. La FSCI et la PJLS se sont donc adressées au Conseil fédéral, le priant d'autoriser de nouveau l'organisation de services religieux. Elles demandent un assouplissement rapide des restrictions dont ils font l'objet, avant même l'allègement des restrictions générales touchant la liberté de réunion.

Une vie religieuse perturbée

Les communautés juives se sont très vite adaptées aux mesures de protection générales prescrites par les autorités. Depuis, les manifestations religieuses - services religieux, mais aussi séances de formation, réunions communautaires, mais aussi enterrements - n'ont eu lieu que sous de strictes précautions et restrictions. Nous nous souviendrons longtemps encore de la fête de Pessah, qui s'est déroulée sans services religieux et sans grandes soirées de séder. La communauté juive a depuis fait preuve de beaucoup d'engagement pour maintenir la vie communautaire en proposant des offres d'aide en ligne. Malgré tout, elle éprouve un besoin lancinant de recommencer à organiser ses services religieux dans les synagogues et lieux de prière et de pouvoir ainsi respecter les rituels et préceptes correspondants.



Un concept de protection avec des règles claires

Les deux associations faïtières, la FSCI et la PJLS, souhaitent faire leur possible pour répondre aux besoins et vœux de la communauté. Mais toutes deux sont conscientes qu'une reprise des services religieux doit obéir à des règles claires de distanciation sociale et d'hygiène. C'est pourquoi, la FSCI et la PJLS ont élaboré un concept de protection pour les services religieux juifs et l'ont présenté au Conseil fédéral et à l'OFSP. L'objectif est ici d'empêcher les contaminations et d'assurer l'organisation de ces services selon des règles précises. Les associations faïtières ont en outre proposé de discuter d'autres mesures d'accompagnement et de collaborer étroitement avec les experts de l'OFSP.

[Lettre au Conseil fédéral](#)